

GUELMA/ PRETS BANCAIRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT

Le parcours du combattant

La mise en application du décret, signé par le ministre de l'Habitat concernant les modalités d'attribution des logements sociaux, a provoqué une douce écosseuse au sein d'une large frange de la société qui s'estime lésée par le nouveau barème.

En effet, cette catégorie de logements s'adresse aux démunis qui bénéficient d'une bonification de 95 points quand ils n'ont aucune ressource financière, 80 points jusqu'à 2 000 dinars et 20 points pour ceux qui perçoivent entre 10 000 et 12 000 DA par mois. D'autre part, ceux qui vivent dans des habitations précaires ont droit à 35 points supplémentaires.

Les postulants percevant plus de 12 000 dinars par mois sont systématiquement exclus puisqu'ils totalisent seulement entre 5 et 20 points, à savoir ancienneté du dossier, situation de famille et nombre de personnes à charge.

Les pouvoirs publics ont initié un ambitieux programme de logements sociaux participatifs (LSP), dans le cadre du programme quinquennal où toutes les localités de la wilaya sont ciblées puisque la DLEP a finalisé les quotas aux promoteurs disposant d'une assiette. Les salariés des

couches modestes ont opté pour cette formule, la seule qui puisse mettre un terme à leurs déplorables conditions d'hébergement et un montage financier est élaboré, à savoir apport personnel, aide non remboursable de 40 à 50 millions de centimes par la CNL et prêt bancaire.

Selon de nombreux candidats à un LSP, les institutions bancaires n'adhèrent pas pleinement à leur démarche. A titre illustratif, l'agence BNA de Guelma n'accorde des prêts qu'aux salariés percevant plus de 20 000 dinars par mois, c'est ce que nous a affirmé son directeur en nous exhibant une circulaire de sa direction générale. Cette restriction pénalise plus de 400 travailleurs de l'Enasucre domiciliés dans cette institution bancaire.

L'agence Cnep, qui s'apprête à réceptionner son nouveau siège, un R+2, active dans des locaux exigus et a dû louer une villa abritant le service des prêts bancaires consacrés au LSP, à la construction d'un logement individuel, au VSP (vente sur plan), à l'extension et vente PAP (de particulier à particulier). Ce service est quotidiennement assiégré par de potentiels candidats à qui il est

exigé une panoplie de documents : acte notarié, certificat négatif délivré par la conservation foncière, extrait de rôles, attestation de travail, dernières fiches de paie, certificat de résidence, acte de naissance, photocopie légalisée de la pièce d'identité, fiche familiale d'état civil, imprimé spécifique dûment légalisé, attestation de pré-affectation du promoteur, etc. Les démarches sont laborieuses et harassantes puisque les prétendants à ces fameux prêts bancaires sont tenus d'effectuer de multiples déplacements qui les découragent et les poussent à abandonner.

L'agence CPA dispose d'un service adéquat et tous les salariés, quel que soit leur revenu, peuvent solliciter un prêt logement. Cependant, la lourdeur du dossier exigé nécessite un véritable parcours du combattant. A titre d'exemple, celui qui justifie d'un revenu mensuel de 18 000 dinars peut prétendre à un prêt de 72 millions de centimes.

Quant aux démarches auprès de l'agence CNL, domiciliée cité Oued Maiz, elles sont indéniablement plus ardues puisque des milliers de dossiers ficelés n'ont pas

encore été avalisés par la direction régionale qui les transmet au siège central à Alger. Les agences de la BEA et de la BDL sont logées à la même enseigne, les postulants sont eux aussi confrontés aux mêmes aléas.

Selon nos interlocuteurs, les prêts sont accordés parcimonieusement à l'issue d'une longue attente angoissante. Ils déplorent la lenteur et la lourdeur des démarches qui aboutissent généralement à un rejet inexplicable qui les plonge dans un profond désarroi. En revanche, certains affirment que de nombreux dossiers déposés au niveau de la commission de daira sont truffés de fausses déclarations de non-activité salariale alors que les concernés sont des tarabandistes, des hommes d'affaires, des élèves de bétail dont les revenus sont mirobolants. Des enquêtes approfondies sont indispensables pour les déboucher car ils concurrencent malhonnêtement les véritables nécessiteux.

Les pouvoirs publics sont interpellés aux fins de réactualiser le barème d'attribution des logements sociaux, et ce ne serait que justice !

Lina Razane

EL-TARF

Les mises au point du ministre de l'Habitat

Lors de la séance de travail, tenue samedi dernier au niveau de la salle de conférences de l'institut de la formation professionnelle en tourisme et hôtellerie, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Hamimid, n'est pas allé de main morte pour fustiger, en des termes peu amènes, la situation générale qui prévaut actuellement au niveau de la wilaya dans toutes les administrations où un climat délétère règne avec en filigrane une suspicion généralisée et une peur tenace, déchantant par la même des fléchettes assassines en direction de la gestion anachronique et chaotique de l'ex-wali, limogé par le président de la République.

Il dira en substance que "la wilaya connaît un retard de trois ans. Pourquoi la wilaya n'a pas été développée ? Celui qui en avait la charge a failli". Et de renchérir en affirmant que "c'est l'Etat qui est responsable. Je suis venu il y a deux ans et on m'a informé du problème des 1 600 plates-formes de Sidi-M'barek, en ruine. J'ai fait un rapport sur cette situation". Puis le ministre ajoutera, sans dire un traître mot sur les conclusions du rapport en question, qu'"il y a une part de responsabilité de tout le monde".

Le commis de l'Etat abordera l'expérience du logement évolutif dans la wilaya de Constantine et du succès qu'il a rencontré auprès des citoyens, lesquels se sont attelés à terminer leurs constructions. Abordant les rapports qui devraient exister entre l'administration et les opérateurs économiques versés dans le créneau de la construction, le ministre déclarera : "Qui est-ce qui évite le dialogue ? Il faut trouver des solutions aux problèmes".

Il reconnaîtra que "l'assistanat de l'Etat a créé un handicap et que l'ambiance au niveau de la wilaya est franchement mauvaise. Les directeurs ne sont pas à l'aise. On a démobilisé tout le monde". Il

ajoutera pour étayer sa pensée que "le développement de la wilaya doit repartir sur des bases saines, et qu'on cesse de trouver des boucs émissaires. Pour preuve, les indicateurs de développement de la wilaya sont catastrophiques".

Le premier responsable du secteur de l'habitat exhortera ses subalternes locaux à fournir plus d'effort pour rattraper le temps perdu. Ainsi il dira que "celui qui a quelque chose à se reprocher, qu'il démissionne. Il faut que vous arriviez à changer les mentalités parce que les gens n'ont plus confiance en les autorités locales. Nous avons pris des engagements".

Il donnera, par ailleurs, des instructions fermes au Duch qui concernent entre autres "la nécessité de faire en profondeur un travail de recensement pour, par la suite, restructurer le tissu urbain village par village et cite par cité, et l'utilisation judicieuse des 174 milliards de centimes consacrés à l'amélioration urbaine dans le dessein d'une mise à niveau des cités".

Le ministre insistera sur "l'application du code du marché de manière rigoureuse et transparente". Il ajoutera qu'"il n'y a plus de prix administré pour le mètre carré ou le mètre cube de béton".

Prenant la parole, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dans un plaidoyer élogieux sur les réalisations de son secteur et sur la gratuité de l'enseignement en Algérie eu égard à d'autres nations où les études sont payantes, a exhorté dans un message subliminal fait de quelques boutades beaucoup plus l'assistance, mélange de directeurs de l'exécutif et de chefs d'entreprise, à "tenir au président Bouteflika".

Les interventions de quelques personnes ont suivi celles des deux ministres ont toutes abordé la nécessité

d'ouvrir les portes des administrations sur un véritable dialogue empreint de confiance, de transparence et de sagesse pour éviter tous les problèmes et écueils et autres couacs pouvant arrêter la dynamique du développement dont son enclenchement est incessamment au grand bénéfice d'une population qui souffre d'un chômage endémique.

Signalons que les deux ministres ont eu à visiter et inspecter dans la matinée de samedi la réalisation de 300 logements sociaux locatifs et le projet de 204 logements sociaux participatifs dans la commune de Drean, le projet de 200 logements sociaux locatifs à Besbès, le projet de 72 LSP à Ben M'hidi, l'école fondamentale de la commune de Bouteldja et celle de la commune du Lac-des-oiseaux, les projets 520 LSL et 96 LSP d'El Tarf ainsi que l'exposé de l'étude préliminaire du POS (Plan d'occupation des sols) d'El Tarf.

Il est judicieux de signaler que sur le point du POS, M. Hamimid a demandé expressément au maire d'associer société civile, cadres et notables de la commune ainsi que l'ensemble des présidents d'associations à l'élaboration du POS en prenant compte de leurs critiques, remarques et suggestions. Cependant, beaucoup d'opérateurs se sont interrogés sur les dessous de l'omission de la programmation du projet des 300 logements participatifs de l'entreprise Ettaliaa (l'avant-garde) dans la visite d'inspection des deux ministres et qui connaissent un taux d'avancement élevé.

Signalons que ce projet a permis au tissu urbain de la commune d'El Tarf de connaître une métamorphose bénéfique et notable dans un chef-lieu qui s'apparente, après 22 ans d'existence, à une bourgade sans aucune consistance, structure ou attrait.

Daoud Allam

SKIKDA

CHAMBRE DE L'ARTISANAT

ET DES METIERS Première session Germe de l'an 2007

Huit experts, formés par le Bureau international du travail (BIT) et venus des wilayas d'Alger, Boumerdès, Guelma, Béjaïa, Jijel, Constantine, Tlemcen et Annaba, séjournent à Skikda depuis un semaine pour dispenser une formation dans la méthode "Germe : gérer mieux son entreprise", lancée par le ministère de la PME-PMI et l'Artisanat et chapeauté localement par la Chambre de l'artisanat et des métiers.

Première session de l'an 2007, elle est composée de 75 stagiaires, coût de la formation 1 000 DA par personne. Sept modules seront enseignés : marketing, approvisionnement, gestion des stocks, calcul des coûts, comptabilité, planification financière et gestion du personnel.

Cette formation cible les catégories sociales désireuses de mieux gérer leur entreprise ou microentreprise acquise dans le cadre des dispositifs de soutien, comme l'Ansej, l'Angem, la Cnac et la CAM.

L'écart entre les niveaux d'instruction ou intellectuel n'est nullement une entrave pour les formateurs pour propager les idées de leur stratégie en la matière. On trouve au sein du même groupe, des bacheliers, des diplômés des instituts, des universitaires, et même des détentrices d'attestation de coiffure ou de couture et les sans-niveau quelquefois.

Pour rappel, au début de l'année une sortie de promotion "Germe" a été honorée par une réception à la Maison des jeunes de la cité des Frères-Saker.

Zaïd Zoheir

Lancement du programme de lutte anti-larvaire par l'APC

Le programme de lutte anti-larvaire, élaboré par le service des affaires sociales de l'APC de Skikda, vient d'entrer dans sa phase pratique du 17 février à la fin mars et touchera plusieurs quartiers de la ville, situés dans les zones basse et haute, ainsi que les infrastructures administratives, les groupements scolaires et les mosquées.

Deux groupes d'intervention communaux seront à pied d'œuvre, de 6 h du matin pour le premier et de 7 h pour le second dans les cités de Merdj-Eddib, Salah-Boulekroua, le 20-Août-1955, les Allées, Aïssa-Boukerma, les 500 et 700-Logements ainsi que les 40-Logements (Balou), la rocade Houari-Boumediène, les Frères-Ayachi, les Frères-Saker, les cités EPLP, Sonelgaz, la bâtisse Sonatrach et autres localités des stations balnéaires de Stora et Larbi-Ben-M'hidi.

Deux techniques, biologique et chimique, seront utilisées, et ce, en application des recommandations ayant sanctionné la journée d'étude tenue l'an dernier, à la salle Aïssat-Idir, en présence des services compétents et des experts dans le domaine. Les endroits ciblés sont les réseaux d'assainissement, les regards d'égouts, les caves sanitaires, les bordures des oueds et les parties externes et internes des immeubles. Des produits acquis à hauteur de 500 millions de centimes devront contribuer à concrétiser les objectifs tracés pour la lutte contre les moustiques, Vecto Bac (traitement biologique), Formul, Fenitol, Actellic, Cyper A5, Cytro Alpha, et ce, pour n'en citer que quelques-uns.

La lutte anti-larvaire sera suivie, dès le mois d'avril, d'une autre contre les moustiques. A vrai dire, et c'est un constat qui fait l'unanimité, ces bestioles ont carrément envahi les demeures et sont devenues une partie indispensable du décor familial. En plus des cités habitées à cette compagnie, en l'occurrence Merdj Eddib et Boulekeroua, d'autres longtempes épargnées ont été brusquées par l'intrusion de cette invité-surprise.

Pour rappel, ces deux opérations ont été lancées l'an dernier sans aboutir à des résultats satisfaisants. On a invoqué deux contraintes. La première d'ordre climatique, chaleur élevée en automne et en hiver, contribuant à maintenir en vie les moustiques. La deuxième est purement professionnelle et liée à des effectifs d'intervention amoindris par la formule contractuelle d'embauche dans le cadre du filet social et surtout par la politique d'austérité communale de recrutement.

Une chose est sûre, les équipes d'intervention communales ont été présentes ponctuellement sur les lieux de leur travail. Parallèlement à cela, une opération de dératisation sera menée au niveau du site le plus exposé au danger des rats, soit le territoire de la ville de Skikda.

Z. Z.